

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu mercredi, le 19 juillet 2023 à 16.30 heures au centre culturel « a Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

9-2023-01	Désignation temporaire d'un local particulier pour la tenue des séances du conseil communal.
9-2023-02	Désignation d'un bourgmestre d'honneur de la Commune de Rosport- Mompach.
9-2023-03	Formation du tableau de préséance des membres du conseil communal.
9-2023-04	Nomination de délégués communaux.
9-2023-05	Répartition du supplément de congé politique entre les conseillers communaux.
9-2023-06	Fixation des indemnités du bourgmestre et des échevins.
9-2023-07	Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2023/2024.
9-2023-08	Travaux extraordinaires aux chemins ruraux en 2023 : 1. Approbation d'un devis supplémentaire (projet n° 201294). 2. Vote d'un crédit supplémentaire.
9-2023-09	Approbation de plusieurs conventions relatives aux aides à la construction d'ensembles : 1. Logements locatifs sis 20, Neie Wee à Born. 2. Logement locatif sis 35, Route d'Echternach à Rosport. 3. Logement locatif sis 43, Route d'Echternach à Rosport.
9-2023-10	Approbation d'un lotissement de terrain.
9-2023-11	Approbation de plusieurs compromis de vente : 1. Acquisition de deux parcelles sises à Born, au lieu-dit « Auf Schohs ». 2. Acquisition d'une parcelle sise à Moersdorf, au lieu-dit « In der Gruf ».
9-2023-12	Décision concernant l'exercice du droit de préemption.
9-2023-13	Approbation d'un ajout au règlement de circulation concernant l'édition 2023 du « Autofräie Sauerpark ».
9-2023-14	Approbation d'un contrat de bail.
9-2023-15	Prise en charge des frais supplémentaires résultant de l'engagement d'un chargé de direction auprès de l'Office social Echternach-Rosport-Mompach (OSER).
9-2023-16	Modification du règlement relatif à l'octroi d'une allocation de vie chère.
9-2023-17	Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
9-2023-18	Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 12 juillet 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins.

Le bourgmestre, Stéphanie WEYDERT

GEMENG rouspert Le secrétaire Patrick HEINEN

ADMINISTRATION COMMUNALE DE ROSPORT-MOMPACH 9, Rue Henri Tudor - L-6582 Rosport - Tél.: 73 00 66-1 - Fax : 73 04 26 rosportmompach.lu • info@rosportmompach.lu • N°TVA: LU115 42 783 • Matricule: 0000 51 21 086 99